





Nom d'entreprise, nom commercial, nom de produits : les clés pour se distinguer de la concurrence.





NEURALK-AI

AVEC LA PARTICIPATION DE



Sophie DJEGA-MARIADASSOU Juriste - Chargée d'affaires PI



Alexandre PASQUIOU Président et Fondateur NEURALK-AI



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#GoEntrepreneurs

L'INPI?







Un ORGANISME de SERVICE PUBLIC dédié à la COMPÉTITIVITÉ des ENTREPRISES



ADAPTER le droit de la propriété industrielle et **RENFORCER**

l'influence de la France





ACCUEILLIR et
ACCOMPAGNER

les déposants



contre la contrefaçon





SENSIBILISER et FORMER



Numéro national:



INPI Direct +33 (0)1 56 65 89 98

> ÎLE-DE-FRANCE PARIS

iledefrance@inpi.fr

BRETAGNE RENNES

bretagne@inpi.fr

PAYS DE LA LOIRE NANTES

paysdelaloire@inpi.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE ORLÉANS

centrevaldeloire@inpi.fr

NOUVELLE-AQUITAINE BORDEAUX

nouvelle-aquitaine@inpi.fr

NORMANDIE ROUEN

normandie@inpi.fr

.....

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE

 $\bigcirc \cdots$

hautsdefrance@inpi.fr

GRAND EST
STRASBOURG / NANCY

grandest-nancy@inpi.fr grandest-strasbourg@inpi.fr

BESANÇON

bfc@inpi.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LYON / GRENOBLE

aura-lyon@inpi.fr aura-grenoble@inpi.fr

OCCITANIE TOULOUSE

occitanie@inpi.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR MARSEILLE

paca@inpi.fr



GoEntrepreneurs

10 CONSEILLERS INTERNATIONAUX

COUVRANT PRÈS DE 100 PAYS

AMÉRIQUE DU NORD

Etats-Unis. Canada, Mexique washington@inpi.fr

AFRIQUE DU NORD

Maroc, Algérie, Tunisie rabat@inpi.fr

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Pays membres de l'ARIPO, Nigeria, Ghana abidjan@inpi.fr

AMÉRIQUE LATINE

ntine, Uruguay, Paraguay, Chili, Bolivie, Pérou, Brésil, Colombie riodejaneiro@inpi.fr

SERVICE RÉSEAU INTERNATIONAL

Courbevoie France

HINGTON

PARIS BAT

Pays membres de l'OAPI,

MOYEN-ORIENT

Emirats Arabes Unis, Arabie saoudite, Bahrein, Koweit, Qatar, Oman, Iraq, Iran, Liban, Jordanie, Yémen, Egypte

abudhabi@inpi.fr

RUSSIE

Russie, Arménie, Azerbaïdian, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine moscou@inpi.fr

CHINE

Chine, Hong Kong, Mongolie pekin@inpi.fr

JAPON

Japon, Corée du Sud, Taiwan tokyo@inpi.fr

ASIE DU SUD EST

Singapour, Thailande, Vietnam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Cambodge, Birmanie, Laos, Brunei,

singapour@inpi.fr

ASIE DU SUD

Inde, Afghanistan, Bengladesh, Bhoutan, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka newdelhi@inpi.fr

#GoEntrepreneurs

SOMMAIRE

- DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

 Les différents signes distinctifs de l'entreprise
- GENERALITES

 Ce que vous devez savoir avant de vous lancer
- DEPOSER SA MARQUE

 Examen des quatre étapes clefs
- RECAPITULONS
 Conclusion et Contacts



DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ? Les différents signes distinctifs de l'entreprise



Les différents noms utilisés par une entreprise

Dénomination sociale : nom de la société

Nom commercial : nom sous lequel l'activité de l'entreprise est connue du public

Marque : nom / signe sous lequel un produit ou service d'une entreprise est proposé aux consommateurs

Enseigne : nom du magasin physique (signe apposé sur la devanture du magasin) pour localiser l'entreprise

Nom de domaine: renvoie à un site internet. Importance particulière à notre époque, surtout pour les ND de premier plan (.com, .fr). Il convient d'être vigilant car c'est la règle du premier arrivé premier servi et il peut être difficile d'obtenir le transfert à son profit d'un nom de domaine. Conseil : réserver le ND en même temps que le dépôt de la marque choisie. www.renault.fr

RENAULT







	DENOMINATION SOCIALE	NOM COMMERCIAL	ENSEIGNE	NOM DE DOMAINE	MARQUE
FONCTION	 Nom attribué à la société, personne morale. Figure sur le kbis Identifie la société DONC OBLIGATOIRE quand on crée une société	Nom sous lequel l'activité de l'entreprise est connue du public. Pemet de différencier visuellement un établissemnent commercial d'un autre	Nom du local. Permet de se distinguer des autres locaux de concurrents.	Nom du site internet sur lequel sont commercialisés des produits et services	Une marque est un <u>titre de propriété industrielle</u> servant à distinguer les produits ou les services de ceux de ses concurrents.
PORTEE	Nationale c'est une antériorité gênante pour un signe distinctif utilisé postérieurement	Locale ou nationale C'est une antériorité gênante pour une marque postérieure dès lors qu'il y a les mêmes produits et/ ou services, la même clientèle	Locale ou nationale C'est une antériorité gênante pour une marque postérieure dès lors qu'il y a les mêmes produits et/ ou services, la même clientèle	Nationale / Internationale C'est une antériorité gênante pour une marque postérieure dès lors que le site est actif et qu'il y a les mêmes produits et/ ou services	Nationale Extension possible à l'international protection internationale possible
ACTION JURIDIQUE	Action en concurrence déloyale ou parasitisme Opposition possible contre l'enregistrement d'une marque Action en nullité devant l'INPI à l'encontre de dépôts de marques postérieurs	Action en concurrence déloyale Opposition possible dès lors que le nom commercial a une portée nationale Action en nullité devant l'INPI	Action en concurrence déloyale Opposition possible dès lors que le nom commercial a une portée nationale Action en nullité devant l'INPI	Action en concurrence déloyale Opposition possible contre l'enregistrement d'une marque si site actif Action en nullité devant l'INPI	Action en contrefaçon Action en concurrence déloyale Opposition possible contre l'enregistrement d'une marque. Action en nullité devant l'INPI
AVANTAGE INCONVENIENT	Difficile de mettre en œuvre l'action en concurrence déloyale car il faut prouver une faute et un lien de causalité / portée nationale	Difficile de mettre en œuvre l'action en concurrence déloyale	Difficile de mettre en œuvre l'action en concurrence déloyale	Difficile de mettre en œuvre l'action en concurrence déloyale Portée internationale	Plus facile de mettre en œuvre une action en contrefaçon / portée nationale/internationale

Il existe donc différentes façons de protéger son identité commerciale

- ► En immatriculant un nom de société au RNE (protection nationale) ;
- ► En **utilisant** un nom commercial ou une enseigne (protection plus limitée sauf démonstration d'une portée non locale) ;
- ► En **utilisant** (la simple réservation ne suffit pas) un nom de domaine Internet (protection nationale);

Et/ou

► En **déposant** à titre de marque votre nom de société ou un autre signe.

QU'EST-CE QU'UNE MARQUE?



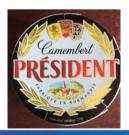
Qu'est ce qu'une marque?

Définition: Une marque de produits ou de services est un <u>titre de propriété industrielle</u> servant à <u>distinguer les produits ou les services de ceux de ses concurrents.</u>

Elle permet de combattre la contrefaçon, de surveiller la concurrence, de communiquer sur ses produits et/ou services <u>indéfiniment renouvelable tous les</u> 10 ans!

Ex : marque PRESIDENT Désigne le camembert du groupe LACTALIS Ex : marque LE RUSTIQUE désigne le camembert du groupe SAVENCIA







DE QUOI EST CONSTITUEE LA MARQUE ?

La marque est constituée d'un élément visuel / verbal

- ➤ Soit d'une dénomination constitutive de la marque verbale: exemples : Le Petit Marseillais, Danone
- ➤ Soit d'un logo constitutif de la marque figurative :









DE QUOI EST CONSTITUEE LA MARQUE ?

La marque est constituée d'un libellé de produits et/ou de services

Exemple:

Classification de Nice: 30; 41; 43

Produits et services



30 Café, thé; cacao, poudre de cacao; chocolat et produits de chocolat, à savoir: confiserie au chocolat, bonbons de chocolat, tablettes de chocolat, pâtes à tartiner au chocolat; nappages comestibles au chocolat; chocolat de couverture; chocolat à pâtisser; décorations à usage alimentaire à base de chocolat et ou de cacao; décorations à usage alimentaire à base de sucre; sucre; succédanés du café; pâtisserie; confiserie; glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; glace à rafraîchir; boissons à base de cacao, de café, de chocolat ou de thé; sucreries.

41 Éducation; formation; divertissement; activités sportives et culturelles; organisation de concours (éducation ou divertissement); académies (éducation); cours donnés dans le cadre de séminaires, de stages, de conférences et de forums; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs; organisation d'événements éducatifs, récréatifs et culturels; organisation de compétitions; organisation et conduited'ateliers de formation; orientation professionnelle (conseils en matière d'éducation ou de formation); divertissements télévisés ou radiophoniques ou par Internet ou par téléphonie mobile; production d'émissions de divertissement télévisés, production de films (autres que publicitaires); services de musées (présentation, expositions); club de dégustation et d'information sur lechocolat (divertissement).

Services de restauration (alimentation); salons de thé, cafétérias, cafés-restaurants; services de bars; services de traiteurs; restaurants Libre- service de restauration (repas).

FORCE D'UNE MARQUE:

- > Un titre de propriété industrielle déposé auprès d'un office récepteur (INPI, EUIPO, OMPI, offices nationaux étrangers) indéfiniment renouvelable tous les 10 ans.
 - Un titre de PI qui entre dans le patrimoine de l'entreprise : outil stratégique de valorisation économique
- ➤ Un Droit de propriété industrielle qui confère à son titulaire un **monopole commercial absolu** sur le signe déposé (reproduction, imitation, P&S identiques ou similaires). Son périmètre de protection peut être national et étendu à l'international et en fonction du libellé des produits et services revendiqué lors du dépôt.
- > Ce titre peut être défendu dans le cadre d'une action en opposition ou en contrefaçon, bien plus facile à mettre en œuvre qu'une action en concurrence déloyale.
- Une protection accordée à compter du jour du dépôt et non de l'enregistrement (le dépôt est une formalité très rapide qui permet de sauvegarder ses droits sur un nom immédiatement après qu'il ait été arrêté).

DEPOSER SA MARQUE Examen des quatre étapes clefs



VOTRE FEUILLE DE ROUTE

- 1. Choisir une identité commerciale forte et singulière, de nature à vous distinguer de vos concurrents.
- 2. Définir la liste des produits et services pour lesquels vous souhaitez que votre marque soit protégée.
- 3. S'assurer de la disponibilité du signe choisi.
- 4. Déposer votre marque en ligne.



Choisir un signe distinctif





Qui ne décrit pas les produits et services désignés dans le libellé

- Ni nécessaire, ni générique, ni usuel vis-à-vis des produits et services en cause
- Ni désignation d'une quelconque caractéristique desdits produits et services
- ► Autres conditions : Licéité / OPBM / tromperie
 - LSD WODKA



Absence de distinctivité ou illicéité de la marque entraine un refus de la part de l'INPI

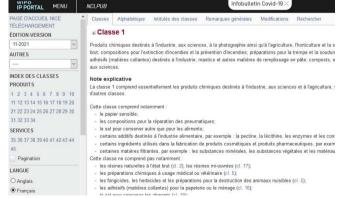






Définir un périmètre de protection

- ► Etablir la liste des produits et services pour lesquels vous souhaitez être protégés ... et anticipez l'avenir !! Conseil INPI: Choisir les classes et libellés de produits et services qui correspondent véritablement à votre activité.
- ▶ Définir les classes dont ils relèvent
- Différence entre numéro de classes et portée de la protection





http://tmclass.tmdn.org/ec2/?lang=fr







Classification de Nice: 30; 41; 43 Produits et services

30 Café, thé; cacao, poudre de cacao; chocolat et produits de chocolat, à savoir: confiserie au chocolat, bonbons de chocolat, tablettes de chocolat, pâtes à tartiner au chocolat; nappages comestibles au chocolat; chocolat de couverture; chocolat à pâtisser; décorations à usage alimentaire à base de chocolat et ou de cacao; décorations à usage alimentaire à base de sucre; sucre; succédanés du café; pâtisserie; confiserie; glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; glace à rafraîchir; boissons à base de cacao, de café, de chocolat ou de thé; sucreries. **41** Éducation; formation; divertissement; activités sportives et culturelles; organisation de concours (éducation ou divertissement); académies (éducation); cours donnés dans le cadre de séminaires, de stages, de conférences et de forums; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès: organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs; organisation d'événements éducatifs, récréatifs et culturels; organisation de compétitions; organisation et conduited'ateliers de formation; orientation professionnelle (conseils en matière d'éducation ou de formation); divertissements télévisés ou radiophoniques ou par Internet ou par téléphonie mobile; production d'émissions de divertissement télévisés, production de films (autres que publicitaires); services de musées (présentation, expositions); club de dégustation et d'information sur lechocolat (divertissement).

43 Services de restauration (alimentation); salons de thé, cafétérias, cafésrestaurants; services de bars; services de traiteurs; restaurants . Libre- service de restauration (repas).



Vérifier que le signe choisi est disponible

► Pourquoi vérifier la disponibilité?

Le signe ne doit pas porter atteinte à des droits antérieurs : marque, dénomination sociale, nom de domaine, etc ..

▶ Comment vérifier ?

- Sur le territoire concerné
- Par rapport aux produits et services choisis (similarité)
- Par rapport au signe déposé (identique ou similaires)

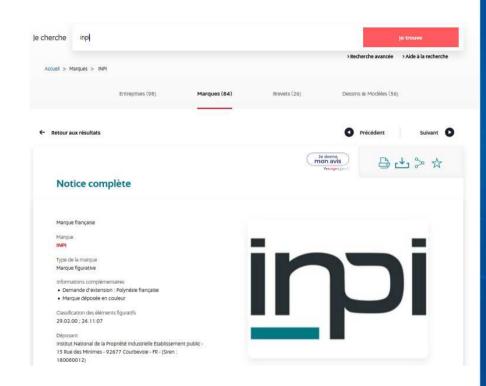




L'office ne vérifie pas la disponibilité. Il appartient au déposant d'effectuer cette recherche

S'assurer de la disponibilité de votre signe

- ► Une recherche à l'identique gratuite
 - https://data-inpi.fr/
- ► L'alternative TMVIEW
 - https://www.tmdn.org/tmview/





S'assurer de la disponibilité de votre signe

- **▶** Doubler d'une recherche de similitudes payante
- Prestation INPI de recherche de Disponibilité marque,
 société et nom de domaine, en France

Services & PrestationsRecherches sur mesure

Recherche d'antériorité par un cabinet CPI ou avocat





Première partie

Marques relevant des classes demandées lors de la commande

Type de recherche : similitude Dénomination : TRESORS INPI Dans les classes : 35 41 45

	Numero	Statut - BOPI	Dénomination/Libellé	Classes
1	15-4205263 F	Enr 15.051 II-1-2	TRESORS inpl	09 16 35 38 41 45
2	06-3449074 F	R Pub II-2-1	INPI	09 16 35 38 41 42 46
3.		Enr 16.006 ft-1-1	TALENTS INPI	09 16 35 38 41 45
4	17-4385207 F	Enr 17.061 II-1-1	ACADEMIE INPI	09 16 28 41
5		Enr 17.051 II-1-1	ACADEMIE INPI	09 16 28 41
6		Enr 15,051 II-1-2	COACHING inpi	09 16 35 38 41 46
7	15-4205255 F	Enr 15.051 II-1-2	TROPHÉES inpi	09 16 35 38 41 45
8	15-4205289 F	Enr 15.051 II-1-2	8 BREVETS inpi	09 16 35 38 41 42
9	15-4205268 F	Enr 15.051 II-1-2	M MARQUES INPI	09 18 35 38 41 45
10	15-4205260 F	Erw 15.051 II-1-2	ENVELOPPE SOLEAU inpi	09 18 35 38 41 45
H	17-4375187 F	Enr 17.051 II-3-1	PREDIAGNOSTIQUEUR INPI	35 41 45
12	15-4205265 F	Enr 15.051 II-1-2	DESSINS & MODELES inpi	09 16 36 38 41 46
13	15-4205259 F	Enr 15.051 U-1-2	REGISTRE SOCIÉTÉS inpi	09 16 35 38 41 45
4	11-3850308 F	Enr 12.020 (I-3-1	ARCHIDATA Un GIE INPI-CDC	09 35 39 42
15	94-532435 F	R Pub 14.047 II-2-1	INPLINSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	16 \$6 39 41 42
16	06-3449071 F	R Pub II-2-1	INPLINSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	09 16 35 38 41 42 45
7	17-4353870 F	Enr 17.044 II-1-2	Journées Nationales de la Profession Infirmière (JNPI)	16 26 38 41 44
8	03-3239636 F	R Pub 13.040 II-2-1	IMPJ Institut des Médias, de la Presse et du Journalisme	16 36 41
19	5758181 EU	R Enr 17,016	TRESOR	09 16 25 41
20	14-4123357 F	Enr 15.005 II-1-1	TRESOR	19 20 46
21	15-4159411 F	Enr 15.025 II-1-1	TRESORS	42
2	18-4454878 F	Enr 19.002 II-1-2	TRESOR-E	09 35 36 38 41 42 45
23	1062065 (Em 10.052	e-TRESOR	36 38 42
24	18-4470396 F	Env 18.045 li-1-1	3D TRESOR	14 42
15	04-3322223 F	R Pub II-2-3	CDC TRESOR	09 16 35 36 38
26	17-4331003 F	Enr 17.021 II-1-2	TRÉSOR-ÉCO	09 16 35 41
77	14-4107006 F	Enr 14.046 8-1-1	CAPTRESOR	30 86
18	11-3832512 F	Enr 11.036 II-1-1	Tribsor City	09 35 38 41 42
29	10-3793315 F	Enr 11.041 II-1-1	TRESOR PLUS	16 28 41
90	10-3759543 F	Enr 10.052 (I-1-1	TRACTRESOR	09 28 41
33	09-3895316 F	Enr 10.018 II-1-1	TRESOR CASH	30 35
12	18-4432253 F	Enr 18 025 0-1-1	TRESOR & CO	09 16 28 38 41
13	10048551 EU	For 14 182	Trespr 1934	35 38
14		R Pub 17 035 II-2-1	Tresor GLACE	30 36
5	14744131 EU		TRESOR BREAK	29 30 41
8	10368207 EU		TRESOR PARIS	09 14 18 25 35
37		Enr 13 037 II-1-2	SMARTO TRESOR	09 16 18 28 35 41
18		R Pub 09.020 II-2-1	FRANCE TRESOR	35 36
19		R Pun 18.047 II-3-1	ILE AU TRESOR	18 25 41
10		Enr 19.029 U-1-1	Trisor Bohime	14 35 42
15		Enr 19.027 II-1-1	Trèsor Oublié	99 28 41
2		R Pub 17 038 II-2.1	TRESOR EXPERT	09 25 36 38 42
3		Enr 17.010 II-1-1	Green Tresors	30 32 33 36
4		Enr 16.026 U-1-1	TRESORS VOLES	09 38 41 42
5		Enr 14.035 II-1-2	TRESOR HUMAIN	35 41 44
6		Enr 10.029 II-1-1	Rêve de Trésor	16 28 41
7	17947200 EU		TRESORS D'INDE	14 18 25 86
18	14610547 EU		Petits Trésors	14 35 42
19		Enr 11.181 B	Te sus trésors	35 36 42
90		Enr 11.041 II-1-1	Integra A is cit.	41

Déposer sa marque

► Française, Européenne ou internationale ?

Quel marché? Fabricants? Concurrents?







- **▶** Des procédures dématérialisées
- ► Les coûts à prévoir (Taxes hors honoraires)

FR: 190€ + 40€ par classe supplémentaire

EU: 850€ +50€/150€ par classe supplémentaire

► La durée de protection

10 ans renouvelable indéfiniment à l'initiative du déposant



RECAPITULONS



4

Le cycle de décision

Choisir un nom

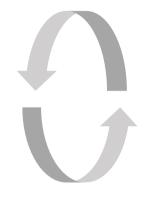
Et les produits et services associés

Vérifier sa

disponibilité
Sur les registres des marques, des sociétés, des noms de domaine...

Enregistrer ce nom

Déposer la marque, noms de domaine... en France et éventuellement à l'étranger





Diapositive 28

passer surveiller et defendre en warning sur le coté Basso Alexandra; 06/03/2023 BA6

BA9 CHANGER COULEURS EN FONCTION DU MASQUE et AGRANDIR LES HEXAGONES

Basso Alexandra; 16/03/2023

Et après?



- > Pour éviter une action en déchéance
- > Exploitation directe ou par l'intermédiaire de licenciés
- Renouvellement (si la marque est encore utilisée par le titulaire et pour des activités encore exercées)

Se constituer des preuves de son exploitation (ex: factures datées, fréquentation de pages web..)



- > Surveiller la concurrence
- > Eviter d'être contrefacteur
- > Trouver d'éventuels partenaires
- Démasquer les contrefaçons



- Négociation amiable
- Opposition
- Contrefaçon



Se faire accompagner par l'INPI





Un ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE au rythme de son business pour ACCÉLÉRER sa croissance grâce à la PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE







Un état des lieux et des recommandations personnalisées pour orienter ses actions et priorité en propriété intellectuelle









NEURALK-AI

Le premier conseiller de vente IA pour sites e-commerce



Des conversions trop faibles en e-commerce vs en magasin



3% pour le e-commerce



25% en magasin





La différence ? Les conseillers de vente en magasin!





Grâce à eux, les clients :

- Sont guidés dans leur recherche
- Bénéficient de recommandations personnalisées
- Obtiennent les réponses à leurs interrogations

Notre Solution





Un conseiller de vente IA pour booster les ventes des sites e-commerce

Un fort impact pour votre business...



CONVERSIONS

PANIER MOYEN

X5

+15%



... et pour notre planète!



1 Colis sur 4 est renvoyé à l'expéditeur...



Cela représente 12 millions de tonnes de CO₂ émises inutilement chaque année.

Notre solution permet à tous les consommateurs d'acheter mieux !

En quoi sommes nous différents?

NEURALK-AI

Disponibilité 24/7

Recommandations personnalisées

Répond aux questions techniques

Données produit enrichies

Aide à la navigation



/

Neuralk-Al

~

~

Y

Chatbots

×

~

X

X

(X

Conseillers humains

~

X

~

X

~

Des modèles d'IA spécialisés pour le e-commerce



- Des modèles entraînés spécifiquement pour imiter le comportement d'un conseiller de vente en magasin
- Des modèles plus petits et moins chers que GPT-4
- Des modèles améliorés en continu
- Une meilleure protection des données



Une interface de monitoring 100% personnalisable



Construisez vos propres tableaux de bord d'analyses pour une meilleure compréhension des besoins et des attentes de vos clients.





L'équipe fondatrice







Expert en IA, LLM
CentraleSupelec
PhD à l'INRIA en neurosciences
computationnelles



in Antoine Moissenot, CEO

Ecole Polytechnique & Ponts et Chaussées Ex Stim, CEO Atexo Academy



Nos partenaires





















contact@neuralk-ai.com

neuralk-ai.com

#GoEntrepreneurs

43

Merci pour votre attention

Sophie DJEGA : *sdjega@inpi.fr*

Alexandre PASQUIOU: alex@neuralk-ai.com



